



# PROGRAMME DES VACANCES

DU LUNDI 8 JUILLET AU VENDREDI 30 AOÛT



de 11 à 17 ans



## LOCAL JEUNES DE CREULLY-SUR-SEULLES

**Tarifs** : Grille des tarifs disponible sur le site internet de Seulles Terre et Mer.

Le local jeunes de Creully-sur-Seulles est ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans (dès juillet pour les futurs 6èmes). C'est un lieu d'accueil, de rencontres où diverses activités sont proposées tout au long de l'année.

Cet été, des semaines à thèmes seront mises en place :

- Jeux olympiques (du 8 au 19/07)
- Pékin express (du 22 au 26/07)
- Découverte du territoire (du 29/07 au 02/08)
- Activités de pleine nature (du 5 au 9/08)
- Escape tout (du 12 au 16/08)
- Multi-sports (du 19 au 23/08)
- Détente (du 26 au 30/08)

### AU PROGRAMME

#### **SÉJOURS SOUS TENTE**

- **Du 8 au 12 juillet - Pour les 8-12 ans :**

En partenariat avec le centre de loisirs de Creully-sur-Seulles

**Séjour multi activités sur la base de loisirs de La Dathée**

Activités : biathlon laser, catamaran, kayak, grands jeux, veillée, etc

Brevet de natation ou test anti-panique obligatoire

12 places et 3 animateurs



- **Du 15 au 19 juillet - Pour les 12-14 ans :**

En partenariat avec le local jeunes de Tilly-sur-Seulles

**Séjour multi activités sur la base de loisirs de Thury-Harcourt**

Activités : paddle, canoë, escalade, grands jeux, veillées, concert, etc

Brevet de natation ou test anti-panique obligatoire

12 places et 3 animateurs



- **Du 22 au 24 juillet - Pour les 14-17 ans :**

**Séjour détente au camping (lieu à définir)**

Activités : piscine, veillées et animation sur place

Brevet de natation ou test anti-panique obligatoire

12 places et 3 animateurs

### PENSE À METTRE DANS TON SAC





## INSCRIPTION

Places limitées

### Comment ?

- Réserver vos dates par mail et nous vous répondrons au plus vite
- L'inscription sera validée uniquement à réception du règlement

### Quand ?

- Dès maintenant pour les jeunes résidant de Seulles Terre et Mer
- À partir du 5 juin pour les jeunes hors Seulles Terre et Mer



Les annulations doivent être signalées, au plus tard, la veille avant 9h.

## DOCUMENTS À FOURNIR

- Un dossier d'inscription par famille
- Une fiche sanitaire
- Règlement intérieur
- Verser la cotisation annuelle de 5 €

Les documents sont téléchargeables sur notre site Internet : [www.seulles-terre-mer.fr](http://www.seulles-terre-mer.fr)

## PAIEMENT

- Par virement sur le compte : RÉGIE JEUNESSE CREULLY CC SEULLES TERRE ET MER  
IBAN : FR76 1007 1140 0000 0020 0071 196  
*Merci d'indiquer le nom de l'enfant*
- Par chèque bancaire : à l'ordre de "Régie jeunesse Creully"
- Par chèque ANCV papier
- Par ticket CESU

Les aides financières : adressez-vous directement auprès de la CAF, de la MSA, du CCAS de votre mairie, ou bien de votre CE . Toute aide obtenue devra nous être signifiée à l'inscription.

## NOS PARTENAIRES





ENFANCE ET JEUNESSE

GRANDIR ET S'ÉPANOUIR



**CONTACT**

**Stéphane FORGEAIS**

06 74 44 23 88

forgeais@cdc-stm.fr

**Lieu du local jeunes :**

Place du château  
14480 Creully-sur-Seulles

**Adresse postale :**

CDC Seulles Terre et Mer  
Local jeunes Creully  
10 place Edmond-Paillaud  
14480 Creully-sur-Seulles